

## L'INFORMATEUR SYNDICAL

Le 12 mai 2020

## Relâchement de la sécurité

Nous avons remarqué un relâchement des mesures de sécurités.

La meilleure solution pour s'en tirer, c'est le comportement et les précautions que chacun doivent prendre. Alors il faut bien désinfecter, prendre nos distances et de suivre le plus possible les directives de la santé publique.

La compagnie a été avisée de façon écrite (par voie de grief) qu'à partir du dimanche 17 mai 2020, la convention collective doit s'appliquer de façon intégrale. Ça serait la fin des cellules.

Nous devrons continuer de suivre les directives de la santé publique (les distanciations, la désinfection des ateliers et les véhicules, roulottes...).

Les assignations, le déplacement de main d'œuvre et le surtemps serons appliqués. Il ne faut pas oublier que les mesures qui étaient mises en place étaient temporaires. Malgré tous les efforts des membres, nous remarquons que l'employeur étire l'élastique de plus en plus, en sa faveur, donc pour le bien de tous, un retour à notre contrat de travail est de mise.

Le comité exécutif du SNPCV



